

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2022-162 du 30 novembre 2022
Portant sur une décision modificative - Budget SPANC
Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement
Facture Ordi Connect**

L'an Deux Mille Vingt-deux, le trente novembre à 18h30, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Peyrat la Nonière, sous la présidence de Gérard GUYONNET, Président.

Date de convocation du Conseil 24/11/2022.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 48	Votants : 54	POUR : 54
Pouvoirs : 6	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 8	Exprimés : 54	

Présents : MM. GUYONNET, SIMONET, DUBSAY, BERTHON, GRASS, VENTENAT, GRANGE, BIGOURET, RICHIN, SIMON, LE CORRE, FERRIER, JOULOT, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, VERDIER, LUQUET L., GALINDO, PIERRON, MOUNAUD, NOVAIS, CONCHON, LEGRAND *suppléant* PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, FAUCONNET, RAMOS, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, MORANÇAIS, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, GLOMOT, FAUCHER.

Pouvoirs : JAMME à BERTHON, SCARAMUCCIA à LE CORRE, VIRGOULAY à JOULOT, DESGRANGES à VIALTAIX, FONTVIELLE à DESARMENIEN, CHEFDEVILLE à VENTENAT.

Excusés : DESCLOUX, SIMONET B, SCHMIDT, PLAS, D'HULSTER, WELZER, ROULLAND, BRUNET

Secrétaire de séance : Alain LUQUET

Rapporteur : Jean-Claude DUBSAY, Vice-président

Suite à la demande du conseiller aux Décideurs Locaux concernant le mandat n°77 de l'exercice 2020, passé à tort sur le fonctionnement, il faut régulariser la facture de la société « Ordi Connect » pour un montant de 8 526 €. Il faut la mandater sur la section d'investissement.

Celle-ci sera fractionnée en deux de la façon suivante :

- La licence : compte 2051 → 537 €
- Le matériel informatique : compte 2183 → 7 989 €

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Virement de crédit

INTITULÉS DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUÉS		AUGMENTATION DE S CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Virement à la section d'investissement			023	8 526,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		0,00		8 526,00
PG : OPERATIONS D'EQUIPEMENT NON I				8 526,00
Concessions et droits similaires			2051	537,00
Matériel de bureau et matériel informatique			2183	7 989,00
DEPENSES - INVESTISSEMENT		0,00		8 526,00
Mandats annulés (sur exercices ant.) ou atteints par la d			773	8 526,00
RECETTES - FONCTIONNEMENT		0,00		8 526,00
PG : OPERATIONS FINANCIERES				8 526,00
Virement de la section d'exploitation			021	8 526,00
RECETTES - INVESTISSEMENT		0,00		8 526,00

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20221130-2022-162-001
Date de télétransmission : 20/12/2022
Date de réception préfecture : 20/12/2022

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité, décide de valider la décision modificative présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 20 décembre 2022
Pour copie conforme, le 20 décembre 2022

Le Président,
Gérard GUYONNET

